

# Le jardin illustré : Le Capitulaire de Villis de Charlemagne

Illustrer un jardin... LE jardin faudrait-il dire, cet « hortus » modèle que l'empereur Charlemagne propose à ses intendants et grands détenteurs de domaines.

Le Capitulaire de Villis est en effet le premier texte « officiel » sur ce que doit être un jardin. Il servira de référence tout au long de l'époque médiévale et c'est à cet idéal de l'« hortus » que se réfère notamment le jardin de l'abbaye de Saint Gall ou Hildegarde de Bingen, figure marquant l'apogée de la médecine monastique à la fin du Haut Moyen Âge. Cette simple liste en latin d'une centaine de plantes que l'on devait (aurait dû) retrouver derrière la clôture du jardin présente, pour l'illustration botanique d'aujourd'hui de nombreux atouts qui forment un programme de choix : aux « flous » historiques qui l'entourent (Charlemagne ou Louis le Pieux? date? auteur?, aléas de la traduction latine...) s'ajoute bien évidemment celui de l'évolution horticole depuis sa diffusion, qui font que de nombreuses plantes ont bien changé depuis, tout comme leur utilisation. Les plantes du Capitulaire de Villis se répartissent en trois grandes catégories : plantes comestibles, médicinales, tinctoriales, assurant de fait une autonomie complète.

À cela, il faut ajouter 16 arbres, essentiellement des fruitiers. Peu de fleurs hormis celles du jardin de Marie : lys, rose, glaïeul. Une seule plante « magique » : la joubarbe.

Parmi les plantes comestibles, on retrouve les trois principales ressources alimentaires de l'époque : les « herbes » (qui servaient à cuisiner le « pot-herbe »), les pois et les racines. Le parti pris artistique retenu pour ce projet (représenter les plantes du Capitulaire) tient compte de plusieurs facteurs : grande liberté d'interprétation des motifs (le Capitulaire n'est pas illustré à l'origine), références lointaines à l'époque médiévale (triptyque, guirlandes, faux textes, mise en page...) respect des expressions artistiques personnelles des artistes et choix des motifs représentés laissé au libre arbitre de chacun.

Un fil directeur : la liste des plantes et une technique commune : l'aquarelle.

Nos remerciements vont à Oriane Hébert et à la Ville de Bernay, qui ont, dès l'origine, soutenu notre projet.

Ariane Mercier et Elisabeth Vitou  
*Illustratrices botaniques*

Date : du lundi 3 au dimanche 9 juin  
2024

Horaire : de 12h à 18h

Lieu : à l'Orangerie du Parc de Bagatelle  
Route de Sèvres à Neuilly, 75016 Paris





Illustration de gauche : Elisabeth Vitour; illustration de droite : Ariane Mercier